 Mars 2021

**4 questions à l’attention des Candidat-e-s au Conseil d’État**

Nous remercions les candidat-e-s au Conseil d’État de répondre aux 4 questions ci-dessous par la réalisation d’une vidéo en mode « selfie », d’une durée de 1 minute 30 maximum. Nul besoin de dire la question dans votre vidéo. Il vous suffit de mentionner question 1, 2 …

**Votre vidéo est à envoyer d’ici au lundi 22 mars midi à l’adresse suivante :** [**info@forum-handicap-ne.ch**](mailto:info@forum-handicap-ne.ch)

**Question No 1 :**

Que signifie pour vous l’inclusion, soutenez-vous en particulier le projet de loi sur l’inclusion ? Quelles pistes vous semblent intéressantes pour améliorer et poursuivre l’inclusion des personnes vivant avec un handicap ?

**Question No 2 :**

Concernant la « Loi sur l’égalité pour les personnes handicapées », LHand 2004 (dont le délai pour l’adaptation des transports publics arrive à échéance en 2024), 17 ans après où en est-on ? Comment estimez-vous la situation dans le Canton, concernant l’accessibilité aux lieux, aux prestations et sur le marché du travail, public ou privé ?

**Question No 3 :**

Comment gérer l’autodétermination et les besoins de prise en charge, en particulier pour les personnes ayant un handicap sévère et/ou pour les personnes polyhandicapées ?

**Question No 4 :**

Êtes-vous favorable au rétablissement des droits civiques, des personnes vivant avec un handicap, au bénéfice d’une curatelle de portée générale ?

Pour le comité de Forum Handicap Neuchâtel

Alain Friedrich et Michel Guinand